

Association Enfance et Loisirs PROJET EDUCATIF

Ce document est destiné à ...

- Mieux connaître les objectifs de l'association à laquelle vous confiez vos enfants et confronter ces objectifs à vos propres valeurs et attentes.
- Aider les équipes pédagogiques à connaître nos priorités, nos valeurs nos attentes.
- Connaître les moyens à notre disposition pour le développement de l'association.

Il est le fruit de la réflexion des parents de l'association et a été mis à jour durant l'année 2021.

Un peu d'histoire...

Notre association a vu le jour en **juillet 1994**.

Un groupe de mamans nouvellement installées sur nos communes souhaitait mettre en place un service de garde pour les familles.

Rapidement soutenues par l'ensemble des élus de la communauté de communes "Rhône Chartreuse de Portes", la CAF de l'Ain et la fédération Familles Rurales, elles réalisent une enquête de besoin et créent l'Association Enfance et Loisirs

En juillet 1994, le centre de loisirs inter communal ouvre ses portes pour son premier séjour d'été.

Suivront l'ouverture sur toutes les périodes de vacances, l'accueil des mercredis et le secteur ados.

En avril 1998, la Halte-Garderie accueille les enfants dès 3 mois.

A la rentrée de septembre 2004, l'accueil périscolaire de Serrières, puis celui de Briord renforcent l'offre de service aux familles.

En septembre 2014, Enfance et Loisirs accompagne la mise en place des nouveaux rythmes éducatifs et gère l'animation des nouveaux "Temps d'Activités Périscolaires" sur les 6 écoles que compte notre territoire.

Année 2018, mise en route d'action en faveur des collégiens (ouverture du collège de Briord à la rentrée 2018. Développement des partenariats nés avec la réforme des rythmes éducatifs – Mise en place de projets « familles » (sorties, journées à thème, ateliers parents/enfants...)

Année 2021

Cette année voit l'arrivée d'un nouvel accueil périscolaire, sur la commune de Lompnaz (10 enfants max).

C'est également la mise en place de notre projet d'Espace de Vie Sociale.



Extraits de nos statuts associatifs

Notre vocation

Article 4 -

L'association se donne comme finalité l'épanouissement des personnes, la promotion des familles et le développement de leur milieu de vie. Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture et d'accueil à tous, notamment en intégrant toutes les générations.

Faisant appel à la participation, à la solidarité, à la responsabilité et à l'engagement des habitants, l'association entend promouvoir un environnement qui leur soit favorable.

L'association ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle

Article 5 -

Le but essentiel de l'association est de grouper les familles et les personnes vivant en milieu rural et d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux.

Elle peut à ce titre intervenir dans tous les domaines concourant à la promotion des familles et de chacun de leurs membres, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la vie, notamment ceux soumis à l'agrément des pouvoirs publics et semi-publics, et tout particulièrement concernant :

- l'action familiale et sociale : accueil et éveil du jeune enfant - soutien à la fonction parentale - intégration des familles - lutte contre l'exclusion - maintien à domicile - hébergement temporaire - accueil familial des personnes âgées ou handicapées - services aux personnes - etc. ;

- la jeunesse et l'éducation populaire ;

- l'action éducative complémentaire à l'école ; - la consommation : défense - éducation - prévention - qualité et sécurité des produits et des services – économie sociale et familiale - commerce local – etc.

- l'environnement : protection de la nature - amélioration du cadre de vie - etc. ;

- la santé, l'éducation à la santé et la prévention ;

- la culture et le patrimoine local ;

- les activités physiques et sportives ;

- le tourisme, les loisirs, les vacances ;

- l'information, la consultation et le conseil familial.

L'association peut conduire toute réflexion ou action relative à la politique familiale et au développement rural.

Nos moyens

Article 6 -

Les principaux moyens d'action de l'association sont :

- l'accueil, l'information, la communication, le conseil, l'accompagnement, la formation ;

- les réalisations et manifestations visant au développement des solidarités, à l'entretien d'un climat familial et convivial, et à l'animation de la vie sociale ;

- la gestion et/ou la promotion de tout service, activité ou équipement, privé ou public, dans tous les domaines définis à l'article 5 , tels que : transport scolaire, cantine, structure d'accueil de la petite enfance, accueil et animation périscolaire, centre de vacances, centre de loisirs, voyage, cinéma itinérant, service de proximité, groupement d'achats etc.

- l'expression de propositions et la représentation auprès des collectivités locales et des organismes publics, semi-publics ou privés ;

- l'exercice de l'action civile ;

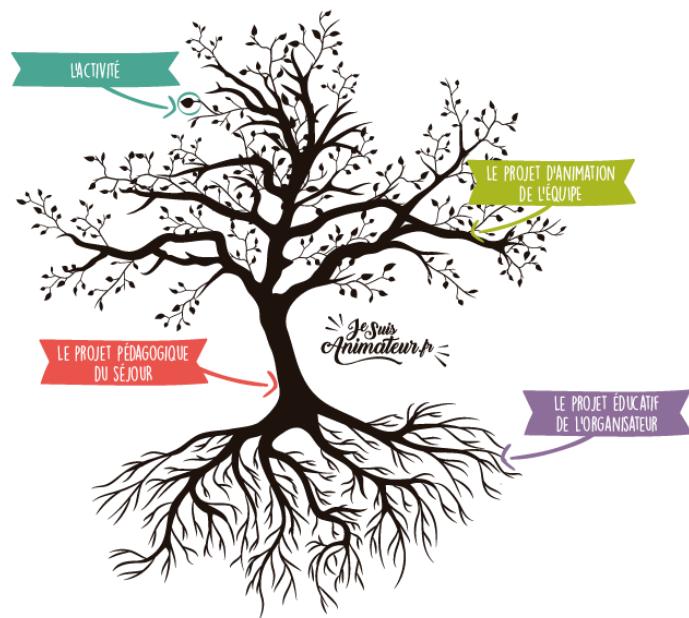
- la réalisation d'actions immobilières liées à l'objet ;

- l'étude, la contribution à l'élaboration et le soutien de mesures et réformes en faveur des familles, de chacun de leurs membres et du monde rural ;

- l'emploi de toute personne nécessaire à son action ou son fonctionnement dans le respect des dispositions de l'accord conventionnel Familles Rurales.

Une équipe de professionnels salariés est recrutée pour diriger, développer et animer les différentes missions de l'association. Les directrices et adjointe élaborent un projet pédagogique avec leurs équipes d'animations. Il découle de ce projet éducatif.

(voir l'[organigramme en fin](#))



- organiser des loisirs et des vacances pour tous, favoriser le développement local en participant à l'attractivité du territoire.
- Accompagner les familles dans leur rôle éducatif.
- Créer du lien social.
- permettre aux familles de trouver des lieux d'épanouissement pour leur enfants.



Nos objectifs éducatifs

- 👉 Permettre au jeune enfant, à l'enfant et au jeune de vivre des temps de vacances, de loisirs. L'accueil de loisirs, le multi accueil ou l'accueil périscolaire doivent être des lieux où l'enfant construit ses souvenirs.
- 👉 Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...) – progression dans la motricité, se prendre en charge, décider... Permettre la structuration et l'épanouissement de la personnalité.
- 👉 Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées et des activités nouvelles.
- 👉 Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.
- 👉 Permettre un accueil adapté et concerté face à toute forme de handicap.
- 👉 Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix.
- 👉 Favoriser les liens intergénérationnels.
- 👉 Accompagner les équipes d'animation dans l'amélioration de leur pratique et favoriser la réflexion collective.
- 👉 Impliquer les familles dans la vie de l'association.

Partenariats et Financement

Toutes les activités sont habilitées par les services de PMI (Protection Maternelle et Infantile) du département de l'Ain et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (« Jeunesse et Sports »). L'association financée par les familles, la **Caf de l'Ain** et la **collectivité territoriale « SIVOM Rhône Chartreuse de Portes »** s'engagent à développer une offre de service aux familles aux côté de ses partenaires à travers un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

♦ Le SIVOM Rhône Chartreuse de Portes (ex communauté de Communes Rhône Chartreuse de Portes) composé de 10 commune : Bénonces, Briord, Cerin-Marchamp, Innimont, Lhuis, Lompnas, Montagnieu, Ordonnaz, Seillonnaz et Serrières de Briord, est porteur de la compétence Enfance et Jeunesse sur le territoire. Il accompagne notre association et nous aide dans son développement. Le maire de chaque commune est membre du conseil d'administration de notre association.

Nous sommes liés par une convention qui nous permet de disposer de locaux et de bénéficier d'une aide financière au fonctionnement pour développer notre action en faveur des familles.



♦ La CAF et la MSA de l'Ain participent également au développement des services par un appui technique et financier (Versement de Prestations de Services)



♦ La Fédération Familles Rurales de l'Ain

Notre association est **affiliée** à la Fédération Familles Rurales, représentée dans notre département par familles Rurales de l'Ain. Nous bénéficions d'un accompagnement sur le volet social, de supports techniques et pratiques ainsi que de la richesse du travail en réseau.



Outils d'information et de relations avec les familles

- ◊ L'équipe professionnelle se tient à l'écoute des familles dans tous les échanges du quotidien. Pour avancer dans les projets, un travail en commission est souhaité.
- ◊ Des temps de réunions permettent de faire le point sur le travail des commissions et les décisions importantes prises en CA.
- ◊ Les salariées proposent des temps de rencontres informels, « rencontres café » « apéro des familles » afin de faciliter l'implication des familles dans la vie associative.
- ◊ Une page *Facebook* ainsi qu'un site internet existent pour informer les familles sur les événements et la vie de la structure.

Modalité d'évaluation de nos actions

Les équipes d'animations se réunissent selon un calendrier établit chaque début d'année scolaire, afin de revenir de manière régulière sur l'analyse de leur pratique.

- Lors de ses temps : bilan des actions, préparation, échange de pratique, formation et retour sur le projet pédagogique.

Les équipes restent à l'écoute des retours des enfants et des familles

Le travail en commissions permet de faire le lien avec l'équipe de bénévoles.

Des enquêtes familles peuvent être élaborées.

L'évaluation financière est faite en conseil d'administration et le bilan annuel d'activité et financier est présenté à tous lors de l'assemblée générale annuelle.



Bureau et Conseil administration de l'association
 Présidente: Laure DE FILPO –Secrétaire: Camille GRAMBERT—
 Trésorière: Christine CHURY

Directrice: Françoise ROBIN (BAFD)
 Directrice adjointe: Stéphanie MONTESINOS (BAFD en cours)
 Secrétaire/Comptable: Béatrice TARDY
 Responsable de la propriété: Joëlle LORRET DIT CARRE

Multi'accueil (Halte-Garderie)
 Direction: Marie-Pierre LARAZO (EJE)
 Assistante éducatrice: Claire BELHOCINE

Secteur Jeunes :
 Stefanie PICCOLO Psychologue et Eloïse CORNA (BAFA)

Equipe d'animation Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire

ALSH mercredi et vacances

CDI
 Lydia BILLOTET - Nadège GUIFFRAY
 Odile LACOUR - Sandra BRUNIER
 Eloïse CORNA - Stefanie PICCOLO -
 CDD
 Nadine COTTE - Louise RIGAUD -
 Sarah GIRAUD
 Cathy RODRIGUEZ - Laura RENAUD
 CEE
 Stagiaires BAFA et CAP Petite Enfance

Périscolaire Serrières

CDI
 Lydia BILLOTET
 CDD
 Sarah GIRAUD
 Louise RIGAUD

Périscolaire Briord

CDI
 Florence MONTEYREMARD
 Yvelise VARVIER

Périscolaire Lhuis

CDI
 Sandra BRUNIER
 Cathy DESCOLLONGES
 Monique VEDEAU
 CDD
 Nadine COTTE

Périscolaire Lompnas

CDD
 Cathy RODRIGUEZ